

Restructurations : les élus viennent au secours des sites industriels

by La Gazette - lundi, juin 22, 2009

<https://www.correspondances.fr/restructurations-les-elus-viennent-au-secours-des-sites-industriels/>

Mardi noir.

Le mardi 26 mai 2009 est une journée noire : près de 2 500 suppressions d'emplois au total sont annoncées. Le fabricant américain de pneumatiques Goodyear se sépare de 820 postes sur les 1 400 dans son usine d'Amiens (Somme). Le groupe d'électrotechnique ABB veut réduire ses effectifs de 20 % en France, soit 540 postes concernés. Le site de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise) paye le plus lourd tribut avec 277 postes condamnés. Altis Semiconductor, usine de composants électroniques à Corbeil-Essonnes (Essonne), supprime 400 emplois sur 1 400 (lire page 29). Enfin, le tribunal de commerce de Paris prononce la liquidation judiciaire du grossiste alimentaire EDA (Euro Distribution Alimentaire) avec, à la clé, la disparition de près de 620 postes.

Cette journée est emblématique de la violence et de l'ampleur de la casse industrielle qui s'abat sur les territoires depuis le début de la crise financière. Coïncidence malheureuse : ce même jour, l'Unedic publie ses estimations des chiffres du chômage pour 2009. Il faudra tabler sur 639 000 chômeurs de plus. Le chômage, toutes catégories confondues, frapperait ainsi près de 4,3 millions de personnes à la fin de cette année.

Tous les secteurs touchés.

La question de la désindustrialisation rampante des territoires n'est pas nouvelle. Et les délocalisations en cascade font la « une » des journaux depuis les années 2000. Mais la crise actuelle ne fait qu'accélérer le processus. Et cette fois-ci, la vague des plans sociaux, des fermetures de sites, des faillites d'entreprises, touche tous les secteurs industriels. Aussi bien les grands groupes que les sous-traitants.

Mobilisation.

La mobilisation des élus et des responsables territoriaux est à la hauteur de l'enjeu. Outre les actions classiques (présence auprès des salariés lors de manifestations, appel à la presse, organisation de table ronde, sollicitation des interventions de l'Etat), des initiatives fleurissent. Les élus sont alors force de propositions. La Dordogne propose un fonds de caution. La Picardie signe sa première convention de formation avec l'Etat et la direction de l'entreprise automobile Eberspächer pour assurer la formation des 250 salariés et le maintien du site pendant deux ans. La région Poitou-Charentes vote une prise de participation exceptionnelle de 5 millions d'euros dans le capital de la société Heuliez en redressement judiciaire.

Marges de manoeuvre.

Mais ces efforts locaux légitimes trouvent aussi leurs limites. Avec des ressources financières serrées, les collectivités locales n'ont pas les moyens de leurs ambitions. Leurs marges de manoeuvre sont freinées

par les textes réglementaires et par la lenteur de leur procédure. C'est finalement dans l'après-crise (formation des salariés, reconversion des sites) qu'elles sont les meilleures.